

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU SISTERONNAIS BUËCH

**EXTRAIT N° 04.23 DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

**SEANCE DU 24 FEVRIER 2023**

**Membres du Bureau Communautaire :**

- **En exercice** : 18
- **Présents** : 13
- **Votants** : 15 (2 procurations)
- **Suffrages exprimés** : 15 (15 pour)
- **Secrétaire de séance** : M. Florent ARMAND

Le vingt-quatre février deux mille vingt-trois, à dix-sept heures, le Bureau Communautaire dûment convoqué le dix février deux mille vingt-deux, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de réunion au rez-de-chaussée du bâtiment siège de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch (commune de Sisteron), sous la présidence de M. Daniel SPAGNOU, président de la Communauté de Communes du Sisteronais Buëch.

**Présents** : ARMAND Florent, GARCIN Françoise, GARCIN Martine, GAY Robert, LOMBARD Pascal, MAGNAN Jean-Michel, MARTIN Florent, MORENO Juan, SCHÜLER Jean, SIGAUD Jean-Yves, SPAGNOU Daniel, TEMPLIER Jean-Pierre, TENOUX Gérard.

**Représenté** : DUPRAT Jean-Marc représenté par GARCIN Martine à qui il a donné procuration.  
DURANCEAU Damien représenté par TENOUX Gérard à qui il a donné procuration

**Absents excusés** : ARLAUD Véronique, D'HEILLY Alain, MAGNUS Philippe.

**ORDRE DU JOUR : Attribution d'un marché pour l'acquisition d'un engin de levage pour les déchetteries**

Afin de mieux organiser le stockage des déchets verts et des gravats, et de pouvoir optimiser le remplissage des bennes en déchetteries en tassant leur contenu, le bureau communautaire par délibération n° 38.22 du 5 septembre 2022, a autorisé le lancement d'un marché pour l'acquisition d'un engin de levage.

Outre cette acquisition, le cahier des charges prévoyait la maintenance pour les 3 premières années après la fin de garantie et diverses réparations.

A la suite de cette délibération, un avis d'appel public à concurrence a été publié le 18 novembre 2022 et 1 pli a été reçu, celui de SAS Gap Sud Mécanique pour un montant estimé à 92 401,95 € HT (soit 110 882,34 € TTC) ; les coûts de la maintenance hors garantie et les réparations ne pouvant qu'être évalués.

Le montant du marché restera inférieur au seuil des procédures formalisées pour les marchés de fourniture soit 215 000 € HT.

Cette offre correspondant aux besoins de la CCSB, le conseiller délégué en charge du suivi des déchetteries propose de la retenir.

Après avoir délibéré, le bureau communautaire :

- attribue le marché d'acquisition d'un engin de levage à la SAS Gap Sud Mécanique pour un montant estimé à 92 401,95 € HT (soit 110 882,34 € TTC), tout en restant inférieur aux seuils des procédures formalisées ;

- autorise le président à signer et notifier le marché ainsi que les documents nécessaires à l'exécution du marché.

Fait et délibéré les jour, mois, an susdits.

Acte publié et rendu exécutoire,  
Le jour de réception en Préfecture.

Pour extrait conforme

Le Président,  
Daniel SPAGNOU



Le secrétaire de séance,  
Florent ARMAND

Publiée le : 21 MARS 2023